

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 35-222-1915 MESURES DIVERSES

n° 35-222-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 avril 1915

Numéro JO

n° 222 du 30/04/1915

Date du numéro

30 avril 1915

### TEXTE INTÉGRAL

une avance de CENT francs a été mise à la disposition du Greffier-notaire pour lui permettre d'acquitter les frais urgents de Justice visés à l'article 12 de l'arrêté du 28 Juillet 1904, avance dont il sera justifié dans la forme réglementaire.